

Aux unités de soins des hôpitaux
desservis par la PIC

Morges, le 18 mars 2026

Objet : Rappel de lots de MUCILAR Avena pdr 300 g

Madame, Monsieur,

En accord avec l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic, Spirig HealthCare SA rappelle à titre préventif des lots de Mucilar Avena, poudre orale mentionnés ci-dessous jusqu'au niveau du commerce de détail. Le retrait du médicament est une mesure de précaution motivée par le risque que des fragments d'un joint en caoutchouc se soient détachés pendant le processus de conditionnement et aient été introduits dans les boîtes avec la poudre, qui pourraient ensuite être consommés par les patients. Ces rappels constituent une mesure de précaution. À ce jour, aucun effet indésirable susceptible d'être lié à cette anomalie n'a été signalé.

RAPPEL DE LOT(S)

MUCILAR Avena pdr 300 g

N° Opale: 15065 Pharmacode :1135023

LOTS CONCERNES PAR LE RAPPEL :

**2024120416, 2024120193, 2024120325, 2024120420,
2024120448, 2024120473**

À l'heure actuelle, la PIC peut fournir d'autres numéros de lots qui ne sont pas concernés par ce rappel.

Veillez contrôler vos stocks et nous retourner tous les emballages existants des lots susmentionnés dans les meilleurs délais, au plus tard le 30 mars 2026. La marchandise retournée vous sera remplacée ou remboursée.

Pour les annonces d'effets indésirables de médicaments (EIM), Swissmedic recommande d'utiliser le portail d'annonce Electronic Vigilance System (ELVIS) développé à cet effet. Toutes les informations nécessaires à ce sujet sont disponibles sur www.swissmedic.ch

En restant à disposition pour toute question complémentaire, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Manuel Masconi

Pharmacien Responsable du Secteur Logistique Pharmaceutique